

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 19 décembre et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 13 décembre 2023, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 23 puis 24

Représentés : 6

Absents : 13 puis 12

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, Mme Nathalie BISIGNANO, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Thierry MICHAL, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, M. Denis SAUJOT (à partir de 18h50), M. Thierry SEVES, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Maurice VOISIN,

Étaient absents : Mme Claude CLEYET-MARREL (pouvoir à M. Thierry SEVES), M. Romain COTTEY (pouvoir à Mme Monique THIVOLLE), M. Gaëtan FAUVAIN, Mme Marie-Ange FAVEL, M. Paul FERRÉ, Mme Fabienne GIMARET (pouvoir à M. Thierry MICHAL), M. Lucien MOLINES (pouvoir à Mme Catherine SALVETTI), Mme Christelle PAGET, M. Philippe PROST (pouvoir à M. Bernard ALBAN), M. Roger RIBOLLET, M. Denis SAUJOT (jusqu'à 18h50), Mme Anne TURREL (pouvoir à M. Jean-Pierre CHAMPION), M. Dominique VIOT,

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne VERCHERAT

N°2023/12/19/01 – APPROBATION DES PROJETS D'ETABLISSEMENT DE VISIOCRECHE ET DE LA MICRO-CRECHE "MA P'TITE MAISON"

AUTORISE la signature des projets d'établissement respectifs de VisioCrèche et de la Micro-crèche "Ma P'tite Maison", pour une validité du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2025.

N°2023/12/19/02-MODIFICATION DU PRIX DE VENTE DU PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

FIXE à 10.50 € (dix euros et cinquante centimes) le prix de vente d'un repas livré par le service communautaire de portage à domicile à compter du 1^{er} février 2024,

PRECISE que ce tarif n'est pas assujetti à la TVA.

N°2023/12/19/03 – AUTORISATION DE PROGRAMME « MISE EN SEPARATIF MONTCEAUX » DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ACTUALISATION DES CREDITS DE PAIEMENT

APPROUVE l'actualisation des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme « Mise en séparatif Montceaux », tout en maintenant le montant de l'AP/CP à 843 000 euros HT.

DECIDE d'inscrire les crédits de paiements tels que détaillés dans le tableau pour chaque année budgétaire concernée :

Programme Mise en séparatif Montceaux (op n°55)	AP	CP 2023	CP 2024	CP 2025
Situation antérieure	843 000€ HT	84 300€	470 000€	288 700€
Actualisation		- 70 577,57€	70 577,57€	
Situation après actualisation	843 000€ HT	13 722,43€	540 577,57€	288 700€

AUTORISE Monsieur le Président à mandater les dépenses afférentes selon les crédits de paiement fixés annuellement.

N°2023/12/19/04 – AUTORISATION DE PROGRAMME « ETUDES AU TITRE DE GESTION PATRIMONIALE » DU BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : ACTUALISATION DES CREDITS DE PAIEMENT

APPROUVE l'actualisation des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme « Etudes au titre de gestion patrimoniale », tout en maintenant le montant de l'AP/CP à 250 000 euros HT.

DECIDE d'inscrire les crédits de paiements tels que détaillés dans le tableau pour chaque année budgétaire concernée :

Programme Etudes au titre de gestion patrimoniale (op n°57)	AP proposée	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027
Situation antérieure	250 000€ HT	61 500€	50 000€	50 000€	50 000€	38 500€
Actualisation		57 623,50€	57 623,50€			
Situation après actualisation	250 000€ HT	3 876,50€	107 623,50€	50 000€	50 000€	38 500€

AUTORISE Monsieur le Président à mandater les dépenses afférentes selon les crédits de paiement fixés annuellement.

N°2023/12/19/05 – AUTORISATION DE PROGRAMME « AMENAGEMENTS VELOURTE VOIE BLEUE » DU BUDGET PRINCIPAL : ACTUALISATION DES CREDITS DE PAIEMENT

APPROUVE l'actualisation des crédits de paiement de l'Autorisation de Programme pour les « Aménagements de la Véloroute Voie Bleue tout en réduisant le montant de l'AP/CP à 2 585 825,34 euros TTC.

DECIDE d'inscrire les crédits de paiements tels que détaillés dans le tableau pour chaque année budgétaire concernée :

Autorisation de Programme Aménagements Véloroute Voie Bleue (op n° 55)	AP	CP 2022	CP 2023	CP 2024
Situation antérieure	3 539 034,00 TTC	1 074 397,00	1 760 455,00	704 182,00
Actualisation 2022		- 988 571,66	+ 988 571,66	
Situation après actualisation	3 539 034,00 TTC	85 825,34	2 749 026,66	704 182,00
Actualisation 2023	- 953 208,66 TTC		- 499 026,66	- 454 182,00
Situation après actualisation	2 585 825,34 TTC	85 825,34	2 250 000,00	250 000,00

AUTORISE Monsieur le Président à mandater les dépenses afférentes selon les crédits de paiement fixés annuellement.

N°2023/12/19/06 – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE VISIONIS 4

ACCEPTE la clôture du budget annexe VISIONIS 4 à compter du 1^{er} janvier 2024.

DIT que les services fiscaux seront informés de la clôture de ce budget, soumis au régime de la TVA.

N°2023/12/19/07 – BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°4

APPROUVE la décision modificative n°4 du Budget Principal 2023 contenant les écritures suivantes :

Section de Fonctionnement

Dépenses	c/615221 – F.321 – Entretien et réparations bâtiments publics	+ 3 200,00 €
	c/6541 – F.020 – Admissions en non valeurs	- 2 000,00 €
	c/6542 – F.020 – Créances éteintes	+ 2 000,00 €
	c/615221 – F.020 – Entretien et réparations bâtiments publics	+ 53 089,66 €
	c/023 – F.020 – Virement à la section d'investissement	- 85 100,66 €
	Sous-total	- 28 811,00 €
Recettes	c/7351 – F.020 – Fraction de TVA THRP	- 43 495,00 €
	c/7352 – F.020 – Fraction de TVA CVAE	- 17 336,00 €
	c/74836 – F.020 – Fond départemental de péréquation de la TP	+ 32 020,00 €
	Sous-total	- 28 811,00 €

Section d'Investissement

Dépenses	c/2313 – op.86 – F.020 – Extension du siège de la CCVSCentre 2023	+ 3 000,00 €
	c/2315 – F.588 – Op. 55 - Aménagement Véloroute	- 499 026,66 €
	Sous-total	- 496 026,66 €

Recettes	c/1323 – F.588 – Op. 55 - Aménagement Véloroute	- 55 014,00 €
	c/1322 – F.588 – Op. 55 - Aménagement Véloroute	- 334 462,00 €
	c/13462 – F.588 – Op. 55 - Aménagement Véloroute	- 126 450,00 €
	c/13462 – F.588 – Op. 40 – Programme voirie 2017	+ 105 000,00 €
	c/021 – F.020 – Virement de la section de fonctionnement	- 85 100,66 €
	Sous-total	- 496 026,66 €

N°2023/12/19/08 – BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF - EXERCICE 2023 - DECISION MODIFICATIVE N°2

APPROUVE la décision modificative n°2 du Budget Assainissement Collectif 2023 contenant les écritures suivantes :

Section d'Investissement

Dépenses	c/2315 – op.55 – F.921 – Mise en séparatif Montceaux	- 70 577,50 €
	c/2315 – op.57 – F.921 – Etudes au titre de la gestion patrimoniale	- 57 623,50 €
	c/2315 – op.29 – F.921 – Mise en séparatif Chemin des Muriers Montmerle	- 212 000,00 €
	c/2315 – op.3R28 – F.921 – Réhabilitation des réseaux selon priorité 1&2 du Schéma Directeur 2016	- 155 035,00 €
	c/458104 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Messimy	+ 65 000,00 €
	c/458105 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Guéreins	+ 135 000,00 €
	c/458106 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Montmerle	+ 255 000,00 €
	Sous-total	- 40 236,00€
Recettes	c/2315 – op.29 – F.921 – Mise en séparatif Chemin des Muriers Montmerle	- 197 000,00 €
	c/1313 – op.3R28 – F.921 – Réhabilitation des réseaux selon priorité 1&2 du Schéma Directeur 2016	- 2 825,00 €
	c/13111 – op.54 – F.921 – Travaux canalisations SDA partie nord du territoire	+ 100 389,00 €
	c/13111 – op.56 – F.921 – Réhabilitation réseau Grande Rue à Francheleins	+ 16 599,00 €
	c/458204 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Messimy	+ 65 000,00 €
	c/458205 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Guéreins	+ 135 000,00 €
	c/458206 – op.58 – F.921 – Mise en séparatif des réseaux EU/EP Montmerle	+ 255 000,00 €
	c/1641 – F.10 – Emprunts	- 412 399,00 €
	Sous-total	- 40 236,00 €

PRECISE que l'opération suivante est créée par la présente décision modificative :

- ✓ Op.58 : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement

N°2023/12/19/09 – AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES DE TRAVAUX RELATIFS AUX AMÉNAGEMENTS SUR DIVERS OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT (2 LOTS)

AUTORISE le Président à signer les marchés de travaux pour un montant total de 253 172,00 HT soit 303 806,40 € TTC, ainsi que tout acte modificatif unilatéral entraînant une modification inférieure ou égale à 15% du montant, avec les entreprises et pour les montants ci-après précisés :

N° Lot	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT FORFAITAIRE
01	Métallerie et électro-mécanique	ALBERTAZZI sas (Mandataire du groupement) - 69210 LENTILLY + AINTERMETAL sas - 01400 CHÂTILLON/Chal. + SCTP sas - 69824 BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS	149 730,00 € HT soit 179 676,00 € TTC
02	Canalisation et réseaux	CHOLTON sas – Agence de l'Ain 01090 GENOUILLEUX (siège : 69440 CHABANIERE)	103 442,00 € HT soit 124 130,40 € TTC

PRECISE que le marché est conclu à compter de sa notification et qu'il prendra fin à l'issue de la réception définitive des derniers travaux achevés (y compris la levée des réserves). Pour chacun des lots, le délai d'exécution des travaux comprendra une phase étude d'1 mois puis environ 2 mois de travaux, soit une durée estimée à 3 mois au total par lot, sous réserve de pouvoir respecter la contrainte de réalisation de certains travaux en période de basses eaux.

N°2023/12/19/10– TABLEAU DES EMPLOIS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2024

ACCETE la proposition de :

- Suppression de l'emploi d'Animateur(rice) Référent(e) de la Maison France Services à temps non complet 26 heures hebdomadaires ouvert aux cadres d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoint administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux,

- Création de l'emploi de Conseiller(ère) Référent(e) France Services à temps non complet 28 heures hebdomadaires ouvert aux cadres d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux,
- Suppression de l'emploi d'Animateur(rice) de la Maison France Services à temps non complet 24 heures hebdomadaires ouvert aux cadres d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux,
- Création de l'emploi de Conseiller(ère) France Services à temps non complet 26 heures hebdomadaires ouvert aux cadres d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux,

FIXE le tableau des emplois permanents, tel qu'indiqué ci-après, à effet au 1^{er} janvier 2024 ;

ET AUTORISE Monsieur le Président à procéder aux formalités administratives.

Tableau des emplois permanents à temps complet au 1^{er} janvier 2024			
Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Directeur / Directrice des services	1	Cadre d'emplois des Attachés territoriaux	A1
Directeur Adjoint / Directrice Adjointe des services	2	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A1 ou A2
Directeur / Directrice du Pôle tourisme	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1
Directeur / Directrice du Pôle cadre de vie	1	Cadre d'emploi des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A2 ou B1
Responsable des Ressources Humaines	1	Cadre d'emploi des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B1
Responsable de gestion comptable	1	Cadre d'emplois des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	A3 ou B1
Chargé de mission mutualisation et proximité	1	Cadre d'emplois des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B2
Instructeur des actes d'urbanisme	2	Cadre d'emplois des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B2 ou C1
Responsable de développement économique et territorial	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B1 ou C1
Assistant(e) de direction et chargé(e) de communication	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administratif(ve) du Pôle Cadre de Vie	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) RH	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Assistant(e) administrative et comptable	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux ou des Rédacteurs territoriaux	C1 ou B3
Assistant(e) de gestion administrative du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Chargé(e) de la Commande publique et des dossiers juridiques et contentieux	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Attachés territoriaux	B2 ou A4
Chargé(e) de la Commande publique et de la Prévention	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux	B2
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique	2	Cadre d'emplois des Adjointes administratifs territoriaux	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjointes administratifs territoriaux	B3 ou C1
Filière animation			
Responsable Enfance Jeunesse	1	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation territoriaux ou des Animateurs territoriaux	B2 ou C1
Accueil et Gestion (Responsable-Adjoint de l'ALSH)	1	Cadre d'emplois des Adjointes d'animation territoriaux	C1
Filière Technique			
Directeur / Directrice du Pôle Technique	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux ou des techniciens territoriaux	A2 ou B1
Responsable adjoint(e) du Pôle Technique et responsable du service assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjointes Techniques, Agents de maîtrise ou des Techniciens territoriaux	B1

Responsable Bâtiments/Espaces extérieurs	1	Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux, Adjoints Techniques ou des Agents de maîtrise	B2 ou C1
Technicien Assainissement	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques, Agents de maîtrise Ou des Techniciens territoriaux	B2 ou C1
Responsable Environnement	1	Cadre d'emplois des Ingénieurs ou Techniciens territoriaux ou des Attachés ou des Rédacteurs territoriaux	A4 ou B1
Entretien et Surveillance	3	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques	C2 et C2 logé
Agent polyvalent	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 35h/semaine	C2
Filière sociale et médico-sociale			
Directeur/Directrice du service Petite Enfance (suppression au 1 ^{er} octobre 2022)	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales	A3
Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Puéricultrices Territoriales ou des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Adjoint(e) au Directeur/Directrice du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A3
Animateur/Animatrice du RPE VisioRelais - Responsable de la Microcrèche	1	Cadre d'emplois des Educateurs territoriaux de jeunes enfants	A4 (25 h) A3 (10 h)
Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	9	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1
Assistant(e) d'accueil des enfants du Service Petite Enfance	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux Ou des Agents Sociaux territoriaux	C2 ou C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la microcrèche	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux	C2

Tableau des emplois permanents à temps non complet au 1^{er} janvier 2024			
Emplois	Nombre	Cadre (s) d'emploi autorisé(s) par le conseil communautaire	Groupes fonctions RIFSEEP
Filière administrative			
Secrétaire du service Petite Enfance	1	Cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	C1
Agent d'accueil et de gestion d'une structure touristique et d'hébergement	1	Cadre d'emplois des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux 28h/semaine	B3 ou C1
Conseiller(ère) Référent(e) France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	A4 ou B3 ou C1
Conseiller(ère) France Services	1	Cadre d'emplois des Assistants territoriaux Socio-éducatifs ou des Rédacteurs territoriaux ou des Adjoints administratifs territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 26h/semaine	A4 ou B3 ou C2
Filière Animation			
Animateur/Animatrice de l'ALSH	6	Cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux 25 h/semaine	C2
Filière Technique			
Entretien et surveillance	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 7h/semaine	C2
Assistant(e) de service du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Assistant(e) de service et d'accueil du Pôle VisioCrèche	1	Cadre d'emplois des Adjoints techniques territoriaux 30h/semaine	C2
Entretien des bureaux, du RPE et entretien et surveillance du gymnase et du centre sportif	1	Cadre d'emplois des Adjoints Techniques 18h/semaine	C2
Filière sociale et médico-sociale			
Référent(e) santé, prévention et accueil inclusif	1	Cadres d'emplois des Infirmiers de Soins Généraux Territoriaux, Infirmiers Territoriaux ou des Puéricultrices Territoriales 28h/semaine	A4 ou B2

Assistant(e) d'accueil des enfants du Pôle VisioCrèche	1	Cadres d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux ou des Agents Sociaux territoriaux 28h/semaine	C1 ou C2
Agent en charge du portage des repas à domicile	2	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (17h30/semaine)	C2
Animateur/Animatrice du RPE SaôneRelais	1	Cadre d'emplois des Educateurs de Jeunes Enfants 21h30/semaine	A4
Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Auxiliaires de puériculture territoriaux (28h/semaine)	C1
Aide Auxiliaire de puériculture à la micro-crèche	1	Cadre d'emplois des Agents Sociaux territoriaux (30 h/semaine)	C2

N°2023/12/19/11 – ACCUEIL DE LOISIRS : CREATION D'UN POSTE CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITES A COMPTER DU 10 JANVIER 2024

CRÉE un emploi pour accroissement temporaire d'activité d'**Animateur(rice)** à temps non complet pour une durée de travail de **23 heures hebdomadaires annualisées à compter du mercredi 10 janvier 2024 jusqu'au mercredi 3 juillet 2024**, emploi dont la rémunération sera rattachée à l'échelle indiciaire des Adjoints d'animation.

AUTORISE Monsieur le Président à prendre les dispositions relatives au recrutement et à procéder aux formalités administratives.

N°2023/12/19/12 – POLE MEDICO-SOCIAL DE MONTCEAUX : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

AUTORISE la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public relative au pôle médico-social, à compter du 1^{er} janvier 2024, d'une durée de 3 ans et renouvelable tacitement sauf décision de résiliation avec un préavis de 3 mois.

PRECISE, selon l'article 7 de ladite convention, que la redevance annuelle est fixée à 650 euros au 1^{er} janvier 2024 et révisable, annuellement au 1^{er} janvier, selon l'indice du coût de la construction.

N° 2023/12/19/13- FRANCE SERVICES VAL DE SAONE CENTRE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX ET DES EQUIPEMENTS AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AIN

APPROUVE la convention relative à l'utilisation des locaux et des équipements de la France Services Val de Saône Centre entre la communauté de communes et le Département de l'Ain au bénéfice du Centre Départemental de la Solidarité pour une période d'un an à compter du 1^{er} avril 2024, renouvelable par reconduction expresse.

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention y compris en cas de renouvellement, et à effectuer toutes les diligences dans le cadre de cette démarche,

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout autre document contractuel proposé par le Département pour la mise en œuvre de cette occupation des locaux de la France Services, tel qu'une convention temporaire pour une durée de 3 mois, soit du 1^{er} janvier au 31 mars 2024.

N°2023/12/19/14 – SIGNATURE D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MISSION LOCALE JEUNES (MLJ) BRESSE DOMBES COTIERE POUR LA TENUE DE PERMANENCES AU SEIN DE LA FRANCE SERVICES VAL DE SAONE CENTRE

APPROUVE l'avenant à la convention de partenariat avec la Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière.

AUTORISE Monsieur le Président à signer ledit avenant et à effectuer toutes les diligences dans le cadre de cette démarche.

N°2023/12/19/15 – CANDIDATURE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE A L'APPEL A PROJET AVELO 3 « DEVELOPPER LE SYSTEME VELO DANS LES TERRITOIRES »

DECIDE de déposer une candidature pour l'Appel à Projet AVELO 3 2024-2027 « Développer le système vélo dans les territoires » au titre des axes :

- n°1 « Soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études »,
- n°3 « Soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire »,
- et n°4 « Soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire ».

APPROUVE le plan de de financement du programme suivant :

Coût prévisionnel du programme		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant	Nature des recettes	Taux/montant	Montant
Etudes pour aménagements cyclables (études préalables et maîtrise d'œuvre)	96 500 € HT	AVELO 3 Axe 1 « soutenir la construction d'une politique cyclable via le financement d'études »	50%	48 250 €
Actions d'animation et de communication sur 3 ans	70 500€ HT	AVELO 3 Axe 3 « soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire »	50 %	35 250 €
Poste Chargé(e) de mission mobilité 1ETP sur 3 ans	120 000 € HT	AVELO 3 Axe 4 « soutenir l'ingénierie territoriale pour mettre en œuvre une politique cyclable intégrée » : Dépenses éligibles : 0.5 ETP sur des actions de politique cyclable	29 000 €/an pour 1ETP soit 87 000 € sur 3 ans 14 500 €/an pour 0.5 ETP soit 43 500 € sur 3 ans	43 500 €
		Autofinancement	55.74 %	160 000 €
TOTAL	287 000.00 €	TOTAL	100%	287 000 €

PRECISE qu'une demande de subvention au titre du dispositif « Fonds Vert » 2024 sera également sollicitée pour le financement du poste de Chargé(e) de Mission Mobilité.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

N°2023/12/19/16- AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE ET LA COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

APPROUVE l'avenant à la convention de prestation de services conclue entre la commune de Saint-Didier-sur-Chalarnonne et la communauté de communes,

AUTORISE Monsieur le Président à signer cet avenant et tous documents se rapportant à cette affaire.

N°2023/12/19/17 – COMPTE RENDU DES ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DE L'ORGANE DELIBERANT

PREND ACTE des attributions exercées par Monsieur le Président par délégation et ayant donné lieu aux décisions suivantes :

N°2023/80 – Décision de procédure déclarée sans suite – Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'opération d'aménagement du parc d'activité économique VISIONIS 7

N°2023/81 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - Vente SCI DU HDB / SARL EURYDICE FINANCES

N°2023/82 – Décision de procédure déclarée sans suite – Services d'assurances pour la Communauté de Communes Val de Saône Centre – Assurance des dommages aux biens et des risques annexes

N°2023/83 – Validation de la convention avec le Syndicat d'Eau Potable (SEP) Bresse Dombes Saône du réseau d'eau potable et du plan de financement de l'Extension 2 du Parc Actival à Saint-Didier sur Chalarnonne

N°2023/84 – Convention de partenariat des Gîtes de la Calonne avec l'Office de tourisme de Mâcon

N°2023/85 – Convention de partenariat des Gîtes de la Calonne avec l'Office de tourisme Ars-Trévoux

N°2023/86 – Convention d'honoraires avocat

N°2023/87 – Signature d'une convention occasionnelle de mise à disposition à titre payant du gymnase intercommunal à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE avec l'association Basket Club de la Veyle

N°2023/88 – Conventions de formation professionnelle avec SOLEUS

N°2023/89 – Signature d'une convention occasionnelle de mise à disposition à titre gratuit des équipements foot du centre sportif intercommunal à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE avec l'Association Sportive Guéreins-Genouilleux-Montceaux sise à GUEREINS

N°2023/90 – DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER - Vente SCI TPA IMMO / SCI MCLG

N°2023/91 – Signature d'une convention occasionnelle de mise à disposition à titre gratuit du gymnase Actisport à SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE avec l'Association Sportive Guéreins-Genouilleux-Montceaux sise à GUEREINS

N°2023/92 – Fixation des tarifs des Gîtes de la Calonne à compter du 18 décembre 2023

